

Délibération n°2304-11

L'an deux mille vingt-trois, le six avril à 19h15

Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard BRANDA, Maire

Conseillers en exercice : 14

Présents : 10+3 proc

Votants : 12

Etaient présents : Gérard STOERKEL – Eliane CALDEI-VIDAL – Christian DI MARTINO – Patrice MARTIN – Chantal BARBIER – Philippe ALLEGRINI – Béatrice ROZIER – Michel CORSINI – Fabienne GALLI

Absents excusés : Jean-Marc BLANIC – Sandrine BARRALIS – Fabrice FONTAINE

Absente : Karine FAGES

Secrétaire : Christian DI MARTINO

**Objet : Subvention Cala Mounta
2023**

Monsieur le Maire informe le Conseil que les associations communales bénéficient, chaque année, d'une aide financière afin de poursuivre leurs activités dans les meilleures conditions possibles.

Aussi, Monsieur le Maire propose pour Cala Mounta – au titre de l'année 2023 – le montant suivant :

- Cala Mounta 350,00 €

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,
- ACCEPTE le montant mentionné ci-dessus attribué à Cala Mounta par 12 VOIX POUR**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme

Le secrétaire

Le Maire,

Christian DI MARTINO

Gérard BRANDA



Signé par : Gérard BRANDA
Date : 07/04/2023
Qualité : Maire